



Association Le  
Fond des Aïrs

25 allée des Fenouillettes  
17670 La Couarde-sur-Mer

[associationdufonddesairs@gmail.com](mailto:associationdufonddesairs@gmail.com)

<https://lefonddesairs.fr/>

06 52 23 81 85

La Couarde-sur-Mer le 28/11/2022

Monsieur Patrice  
Mairie  
9 Grande Rue  
La Couarde-sur-Mer

Envoyé à tous les maires et  
délégués de la C.C. de l'île de Ré

Monsieur le Maire,

Veillez trouver en pièce jointe notre communiqué qui fait suite à la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) dans le cadre du jugement de la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux concernant notre recours sur le PPRN de l'île de Ré.

La décision de la MRAe concernant le vice de procédure sur l'absence de l'évaluation de l'impact environnemental a pour conséquence une nouvelle procédure complète avec enquête publique. Le nouveau PPRN ne peut pas non plus être un copier/coller du précédent.

En effet, cette autorité motive sa décision en s'appuyant sur les références des lois françaises, des directives européennes et ses attendus concernant notre recours, ne peuvent pas circonscrire l'application de cette décision au seul secteur du Fond des Aïrs mais à l'ensemble du territoire couvert par le PPRN.

Il nous paraît essentiel que d'une part, le travail préparatoire du nouveau PPRN, avant d'être soumis à l'enquête publique, fasse l'objet d'une large concertation, avec entre autres notre association.

Nous mesurons l'impact et les répercussions de la situation. Dans le contexte général, pour les résidents que nous représentons, comme vous avez pu le constater, la question du Fond des Aïrs n'est pas un épiphénomène.

Par ailleurs, d'autres points que nous avons soulevés, restent en suspens, avec des échéances qui ne peuvent pas attendre un hypothétique règlement par le PPRN et seulement sur une partie du dossier que nous défendons.

Nous réitérons notre demande d'une réunion tripartite avec les autorités communales, communautaires et préfectorales pour aborder la situation du Fond des Aïrs et la régler par le haut.

Par ce courrier, nous voulons aussi remercier celles et ceux qui pendant et après le Conseil Communautaire nous concernant, nous ont apporté leur soutien très souvent avec des propos très conviviaux et chaleureux. Cette reconnaissance et ces signes d'encouragements que nous apprécions participent pleinement à nous encourager dans la défense du Fond des Airs.

Nous savons toutes et tous que dans des situations de ce genre, chacune et chacun dans son rôle, qu'une cohésion des intérêts communs au moins sur certains points est nécessaire.

Nous avons conscience que la situation présente va encore vous obliger à faire un travail supplémentaire dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPRN et de toute la procédure. Nous espérons qu'il vous permettra d'améliorer le nouveau dans l'intérêt et pour le bien de la commune que vous représentez et que vous défendez.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Po l'Association du Fond des Airs de La Couarde-sur-Mer.

Francisco  
Ventana

